

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	16 avril 2019	Séance du : 24 avril 2019
		L'An Deux Mille dix-neuf, le 24 avril à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
	<u>Votes : 36</u>	
Présents : 30	Pour : 36	
Absents : 9	Contre :	
Représentés : 6	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÓ (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Eric VIDAL (Villeneuveville).

Absents représentés : Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par M. Olivier BRUN (Fontès), M. Gérald VALENTINI (Valmascle) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan).

Absents : M. Marc FAVIER (Canet), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Jean COSTES (Salasc).

Objet : Convention avec la société ENEDIS pour le raccordement électrique de la tranche 2 de la ZAC de la Salamane à Clermont l'Hérault

Monsieur BRUN rappelle aux membres du Conseil communautaire que la Communauté de communes du Clermontais aménage la tranche 2 de la ZAC de la Salamane située à Clermont l'Hérault.

L'aménagement comprend le raccordement des parcelles au réseau public de distribution d'électricité. Ce raccordement doit être réalisé par la société ENEDIS.

La convention dont le projet est annexé ci-joint organise les modalités de ce raccordement.

Cette convention précise notamment :

- La description de la solution technique de raccordement mise en œuvre par la société Enedis afin de répondre aux besoins définis par la Communauté de communes du Clermontais,
- L'échéancier prévisionnel de réalisation de travaux,
- Le coût du raccordement fixé à 50 785, 94 € HT soit 60 943,13 € TTC.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur BRUN, et après en avoir délibéré.

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la convention avec la société ENEDIS pour le raccordement électrique de la tranche 2 de la ZAC de la Salamane à Clermont l'Hérault telle que présentée en annexe.

AUTORISE le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top and 'HÉRAULT' at the bottom, with a central emblem featuring a figure holding a staff and a star.

Jean-Claude LACROIX